



Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Juillet, août, septembre, octobre 2021

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE JUIN, JUILLET, AOÛT 2021

Les comptes pour la période des mois totalisent : juin 2021, 204 274,04\$, juillet 58 436,24\$, août 39 880,57\$.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES

Le bureau municipal sera fermé pour la période des vacances du 11 juillet au 31 juillet 2021 inclusivement.

PROTOCOLE D'ENTENTE 2021-2023 POUR LE SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE

Une entente a été signée par la mairesse et la directrice générale pour une durée de deux (2) années soit: du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023. Le coût du programme est maintenant fixé à 3,88\$ par habitant, soit 412 habitants pour un montant de 1 508,56\$. La somme de ces montants est payable en deux (2) versements :

- 31 août 2021 : 50% du montant
- 31 janvier 2022 : 50% du montant

SCÈNE MOBILE-ENTENTE DE PARTAGE AVEC D'AUTRES MUNICIPALITÉS

Une entente relative au partage d'équipement (une scène mobile) a été signée par la mairesse, et la directrice générale avec les municipalités de Saint-Julien, Saint-Fortunat, Saint-Adrien-d'Irlande et Paroisse de Disraeli.

REFONTE DE NOTRE SITE WEB

Weblex Design Inc. a été mandaté pour procéder à la refonte de notre site web au montant de 1 729,68\$ taxes incluses selon le devis budgétaire présenté.

La croissance de l'industrie des appareils mobiles (tablette numérique, téléphone intelligent) oblige une nouvelle version qui s'adapte visuellement à chaque plateforme et plus fonctionnel.

DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT MUNICIPAL ET DE LA STATION DE POMPAGE POUR LA SAISON 2021-2022

Le conseil municipal accepte que Monsieur André Morin effectue le déneigement du stationnement municipal au montant de 3 575,00\$ plus taxes et de la station de pompage au montant de 1 375,00\$ plus taxes. La durée de l'entente s'étend de la première neige à l'automne 2021 à la dernière neige au printemps 2022.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DES PORTES DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DU CHALET DES SPORTS 2021-2022

Monsieur Daniel Bouffard effectue le déneigement et le sablage des portes de l'édifice municipal et du chalet des sports pour la saison 2021-2022 selon l'entente intervenue avec le conseil municipal.

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FORTUNAT

La municipalité de Saint-Fortunat adresse une demande au gouvernement du Québec pour un programme d'aide financière et mettre en place rapidement une compensation pour l'explosion des coûts de réalisation des travaux publics municipaux en raison de la présence d'amiante.

La Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande appuie la Municipalité de Saint-Fortunat dans sa démarche et une copie de la résolution sera acheminée à la députée de Lotbinière-Frontenac et au député de Mégantic.

TECQ 2019-2023

La municipalité a transmis une nouvelle résolution relative au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019-2023 pour remplacer celle passée à la séance du 1^{er} février 2021 à la demande du ministère.

FQM ASSURANCES DE DOMMAGES, RESPONSABILITÉ CIVILE MMQ

Suite à la recommandation du courtier en assurance de dommages, FQM, assurances, lors du renouvellement de baisser le montant de la responsabilité civile complémentaire de 13 000 000\$ à 5 000 000\$.

DEMANDE À LA CPTAQ-MARCEL BELLAVANCE

Monsieur Marcel Bellavance est propriétaire du 236, 7^e Rang situé sur le lot 6 421 643.

Monsieur Bellavance projette de vendre une partie de sa propriété de 1,2 hectares au propriétaire adjacent et conserverait une superficie de 20, 1 hectares.

Cette demande n'est pas une utilisation à des fins autres que pour l'agriculture. L'utilisation de cette partie de terrain est agricole et l'utilisation projetée demeure la même. Cette demande n'aura pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté agricole, ni la possibilité d'utilisation des lots voisins à des fins agricoles.

La demande est présentée seulement pour un chemin et la demande ne contrevient pas au règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la municipalité. Alors, la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande appuie le projet de Monsieur Bellavance.

ACHAT DES TERRAINS DE LA FABRIQUE

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

La Fabrique a des terrains à vendre. La municipalité veut acquérir des terrains appartenant à la Fabrique. La municipalité veut augmenter ses infrastructures, terrains et la Fabrique accepte l'offre de la municipalité de 20 000\$ pour une partie des terrains.

RETOUR EN APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024

Lors de l'ouverture des soumissions le 5 juillet 2021 concernant l'appel d'offres du déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, la municipalité a reçu qu'une seule soumission ;

La soumission reçue s'est révélée très chère pour le nombre de kilomètres à entretenir pour l'hiver soit 29.83 km;

Le montant soumissionné accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie par la Municipalité;

La Municipalité applique la clause de réserve 2.17 de l'appel d'offres pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier;

Le conseil municipal a décidé de retourner en appel d'offres pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande 2021-2022; 2022-2023, 2023-2024.

BANQUE D'HEURES POUR UNE COORDINATRICE AU DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS ET CULTURE

La Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande nomme Madame Josyane Dufresne Dubois, coordinatrice au développement des loisirs et culture. Une banque d'heures 0-10 heures semaine serait accordée selon la demande de la municipalité. Le salaire est selon l'entente intervenue avec le conseil municipal. Le but de son travail est d'aider au développement côté loisirs, activités sociales, aînés, sports loisirs, terrain de jeux etc.

Josiane Dufresne Dubois est déjà une employée de la Municipalité Kinnear's Mills exerçant le même poste.

AUGMENTATION DES KILOMÈTRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024

Les membres du conseil municipal acceptent d'augmenter de 29.83 kilomètres à 30.83

kilomètres pour l'entretien des chemins d'hiver. Le kilomètre de plus serait dans le secteur du rang 8. L'entrepreneur n'aurait plus à faire des virées aux deux (2) bouts du rang 8 car en ajoutant le kilomètre additionnel ce serait plus facile pour lui de continuer sa route sans arrêter dans ce secteur pour une meilleure circulation.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

MANDAT POUR MONSIEUR MARC MARIN DE LA FQM

La FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

La Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande désire obtenir une évaluation indépendante dans le dossier des eaux usées;

Le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande mandate Monsieur Marc Marin, ing., M.Env de la FQM afin de produire une évaluation indépendante dans le dossier des eaux usées conformément aux exigences du MAMH et qu'une copie de cette résolution soit transmise à Madame Martine Pilote, ing., du MAMH.;

Ghislaine Leblanc, directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à effectuer toute formalité découlant de ce mandat.

DEMANDE D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET-PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

La Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande a pris connaissance des modalités d'application du volet projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale ;

Le formulaire de reddition de compte V-321 a été dûment rempli ;

Le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

Pour ces motifs, le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande approuve les dépenses d'un montant de 30 000\$ pour des travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

PAIEMENT DES SOUPERS POUR LES PERSONNES QUI TRAVAILLERONT LE JOUR DU VOTE PAR ANTICIPATION ET DU SCRUTIN

Les membres de ce conseil autorisent qu'un montant approximatif de 260,00\$ soit alloué pour les soupers des personnes qui travailleront le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin pour les élections du 7 novembre 2021.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024

La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande a demandé des prix le 17 août 2021 suite à une demande d'appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver;

Le contrat d'entretien des chemins d'hiver est pour une période de trois ans soit 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024;

Un seul soumissionnaire a déposé une soumission le 7 septembre 2021, au terme de la période de réception des soumissions;

Pour ces raisons, et après analyse, vérification, les membres de ce conseil acceptent la soumission conforme reçue soit Steven Lambert excavation inc. au montant de 584 872,08\$ incluant les taxes, pour le déneigement des chemins d'hiver de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, pour les saisons 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, telles que ci-après décrites :

Année 2021-2022 : 30.83km	5 500,00\$ avant taxes
Année 2022-2023 : 30.83km	5 500,00\$ avant taxes
Année 2023-2024 : 30.83km	5 500,00\$ avant taxes

Année 2021-2022 : 30.83km	169 565.00\$ avant taxes
Année 2022-2023 : 30.83km	169 565.00\$ avant taxes
Année 2023-2024 : 30.83km	169 565.00\$ avant taxes

Total des 3 années : 508 695,00\$ avant taxes
584 872,08\$ incluant les taxes

Chèque visé ou cautionnement 58 487,21\$

Steven Lambert excavation inc. ne pourra s'associer à aucun autre entrepreneur ni plusieurs autres, ni donner l'entretien des chemins d'hiver à sous-contrat, sans l'autorisation de la municipalité.

Une rencontre sera tenue avec le contracteur dans le but de lui signifier les attentes de la municipalité et les intentions de la municipalité quant à l'évaluation du travail accompli relatif au contrat de l'entretien des chemins d'hiver.

MAIRE SUPPLÉANT

Les membres de ce conseil acceptent la nomination de CARL CROTEAU, comme maire suppléant, pour les mois septembre, octobre, novembre, décembre 2021.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Selon l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacances de son poste, le maire suppléant peut remplacer celle-ci pour siéger aux réunions prévues au Conseil des maires. CARL CROTEAU pourra la remplacer s'il y a lieu pour les mois de septembre, octobre, novembre, décembre 2021.

ÉLECTIONS MUNICIPALES, 7 NOVEMBRE 2021

La période de dépôt des candidatures s'est déroulée du 17 septembre au 1^{er} octobre à 16h30.

Suite aux mises en candidature, les candidats élus sont :

Jessika Lacombe, mairesse
Rock Côté, conseiller au poste 1
André Mercier, conseiller au poste 2
Mélicia Turgeon, conseillère au poste 3
Alex Vachon, conseiller au poste 4
Carl Croteau, conseiller au poste 5
Marina Lemay, conseillère au poste 6

Proclamation et assermentation faits et ils pourront tous siéger à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal le 15 novembre prochain.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Les comptes pour la période du mois de septembre totalisent 286 874,77\$ et le paiement des salaires de la semaine 35 à 39, totalise 10 760,02\$.

COMMANDITE CLUB DES MOTONEIGISTES DU LAC WILLIAM

Une commandite de 100,00\$ a été accordée au Club des motoneigistes du Lac William pour notre logo dans la carte de sentier 2021-2022.

DEMANDE D'INTERVENTION DU MAMH

Attendu que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches n'a jamais été révisé depuis sa création;

Attendu que les fusions municipales sont venues modifier la donne sans que le mode de fonctionnement de la MRC des Appalaches soit revu;

Attendu que depuis les fusions municipales la ville centre dispose d'une double majorité et lui confère un droit de veto;

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

- Attendu** la réalité que vit la ville centre et les municipalités locales est différente et que les intérêts divergent sur plusieurs aspects;
- Attendu** qu'il arrive que la double majorité détenue par la ville centre va à l'encontre des intérêts et de la volonté des dix-huit autres municipalités composant la MRC des Appalaches ;
- Attendu** que ces situations vont à l'encontre d'une saine démocratie et n'encouragent pas une sérénité dans les échanges d'idées et d'opinions;
- Attendu** que ces situations démobilisent l'esprit d'équipe et vont à l'encontre de l'objectif de travailler régionalement pour développer la MRC des Appalaches;
- Attendu** les orientations gouvernementales qui font des MRC des gouvernements de proximité;
- Attendu** que le gouvernement souhaite donner plus de pouvoir aux MRC;
- Attendu** l'impact négatif de laisser à une municipalité un droit de veto permanent alors que dans les conseils municipaux, le droit de veto du maire n'est que suspensif;
- Attendu** que les dix-huit maires des municipalités locales, dans une ultime tentative, ont tendu la main au maire de la ville centre afin de créer un comité chargé d'étudier le mode fonctionnement de la MRC pour améliorer la démocratie et que ce dernier a imposé son refus;

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande demande l'intervention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de revoir le fonctionnement démocratique de la MRC des Appalaches et de transmettre une copie de la résolution aux députés impliqués dans la MRC des Appalaches, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

BANQUE D'HEURES POUR UNE COORDINATRICE AU DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS ET CULTURE

La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande nomme Jennifer Groleau, coordinatrice au développement des loisirs et culture. Une banque d'heures 0-10 heures semaine est accordée selon la demande de la municipalité. Le salaire est selon l'entente intervenue avec le conseil municipal. Le but de son travail est d'aider au développement côté loisirs, activités sociales, aînés, sports loisirs, terrain de jeux, bulletin mensuel, etc.

Jennifer Groleau remplacera Josiane Dufresne Dubois qui s'est désistée pour ce travail. À l'avenir, c'est Jennifer Groleau qui fera le bulletin mensuel avec la participation de Mélissa Turgeon, conseillère pour un rafraîchissement total de la nouvelle publication.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca